



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Genuine Oil 320**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Huile de circulation
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur:**
Alfa Laval Tumba AB
Hans Stahles väg 7
S-147 80 Tumba
Sweden
+46 8 530 650 00
info.se@alfalaval.com
- **Service chargé des renseignements:**
Pour plus de questions sur la fiche signalétique se il vous plaît contacter vos entreprises locales Alfa Laval de vente que vous trouverez sur www.alfalaval.com ou vertu de l'article 16: Autres inforamtion, le SDS.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 1)

Composants dangereux:

Huile minérale hautement raffinée (DMSO <3%, IP 346) * (* Huile minérale hautement raffinée = Nom du groupe: L'huile de base non spécifié CAS / EINECS: 101316-72-7/309-877-7; 74869-22-0/278-012-2; 64742-62-7/265-166-0; 64742-53-6/265-156-6; 64742-52-5/265-155-0; - DMSO <3% (IP346) ou Nom du groupe: gasoil, sans précision 64742-46-7/265-148-2 ou de l'huile de base hautement raffinée 8042-47-5/232-455-8; 92045-45-9/295-426-9, remplit Concawe. substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-100%
---	---------

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin//**en cas de malaise.**

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Tout produit utilisé sous haute pression et s'étant insinué sous la peau doit être considéré comme un cas sérieux nécessitant un traitement hospitalier IMMÉDIAT.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Au injection à haute pression: nektrós locale, endommager les tissus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Mousse

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 2)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO)
CO2
Aldéhydes
Hydrocarbures
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Ne pas respirer la vapeur.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Recueillir par moyen mécanique.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Ne pas respirer la vapeur.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Éviter la formation d'une nappe d'huile.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stockier dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stockier dans un endroit sec.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 3)

- **Indications concernant le stockage commun:** Stocker à l'écart des aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Huile de circulation
Professional use only.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Huile minérale hautement raffinée (DMSO <3%, IP 346) *

(* Huile minérale hautement raffinée = Nom du groupe: L'huile de base non spécifié CAS / EINECS: 101316-72-7/309-877-7; 74869-22-0/278-012-2; 64742-62-7/265-166-0; 64742-53-6/265-156-6; 64742-52-5/265-155-0; - DMSO <3% (IP346) ou Nom du groupe: gasoil, sans précision 64742-46-7/265-148-2 ou de l'huile de base hautement raffinée 8042-47-5/232-455-8; 92045-45-9/295-426-9, remplit Concawe.

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE	Valeur momentanée: 3 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³
------------------------	--

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Enlever les vêtements contaminés.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

- **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant à l'huile

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 4)

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Brun clair
Odeur:	Genre pétrole
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.**· Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
Température de suintement:	-12 °C

· Point d'éclair 265 °C (ISO 2592)**· Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.**· Température d'inflammation:****Température de décomposition:** Non déterminé.**· Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**· Limites d'explosion:**

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: <0,01 kPa**· Densité à 20 °C:** 0,897 kg/m³ (ISO 12185)**· Densité relative** Non déterminé.**· Densité de vapeur.** Non déterminé.**· Vitesse d'évaporation** Non déterminé.**· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Insoluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): log Pow >3**· Viscosité:**

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 40 °C:	320 mm ² /s

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 5)

- **Teneur en solvants:**
- **Solvants organiques:** 0,0 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Le produit est stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Conserver à l'écart de la chaleur.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Hydrocarbures
Aldéhydes
Sans autre indication, voir point 7.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
101316-72-7 Huiles lubrifiantes (pétrole), C24-50, extraction au solvant, déparaffinage, hydrogénation: toxicité à doses répétées, inhalation:
Deux huiles de base minérales paraffiniques extraits par solvant ont été évaluées dans 2 semaines études de toxicité par inhalation (Whitman et al., 1989; EBSI 1991 a, b) Les huiles couvrent une gamme de 60 à 150 SUS à 40 °C, environ 12-30 mm² / s). Les rats ont été exposés 6 heures / jour à des concentrations d'aérosols d'environ 0, 50, 500, et 1500 mg/m³. Il n'y avait aucune mortalité mais les changements liés à l'exposition ont été observés chez les animaux des groupes les plus exposés. Ces changements, y compris les infiltrations focales de cellules inflammatoires, une hyperplasie focale et métaplasie squameuse de la muqueuse nasale, et des accumulations d'exsudats inflammatoires dans la lumière de la cavité nasale, ont été interprétées comme le résultat d'un processus irritant doux dans la muqueuse nasale. Pas d'autres changements microscopiques ont été observés dans d'autres tissus qui indiquent la toxicité systémique de l'exposition aux huiles de base pour lubrifiants.
Les NOAEL pour les effets pulmonaires étaient de 500 mg/m³, et les NOAEL pour les effets systémiques découlant de l'exposition par inhalation étaient >1500 mg/m³.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 6)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Le contact cutané prolongé et / ou répété combinée à une mauvaise hygiène personnelle peut provoquer une dermatite sous la forme de dermatite, l'eczéma et l'acné des hydrocarbures.
Tout produit utilisé sous haute pression et s'étant insinué sous la peau doit être considéré comme un cas sérieux nécessitant un traitement hospitalier IMMÉDIAT.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**
Faible toxicité aiguë, mais l'aspiration après l'ingestion et le vomissement peut causer une pneumonie chimique grave et potentiellement mortelle.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Produit attendu ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement, mais potentiellement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes est possible.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Le produit ne devrait pas être mobile dans le sol.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 8)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 7)

12.6 Autres effets néfastes

Les émissions peuvent conduire à la formation d'un film sur la surface de l'eau. Ce film peut causer des dommages physiques aux organismes aquatiques et affecter le chiffre d'affaires de l'oxygène.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux. L'huile usée ne doit être confiée qu'à des ramasseurs autorisés par les pouvoirs publics.

Catalogue européen des déchets

13 00 00	HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux cha- pitres 05, 12 et 19)
13 02 00	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: -

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU Regulation (EC) no.1907/2006 (REACH)

EU regulation (EC) no 1272/2008 (CLP)

EC DIRECTIVE 2008/98/EC (waste)

TSCA (Toxic Substance Control Act) - All chemical components in this material are included in, or are exceptions from the TSCA listing.

DSL/NDL - FULFILS

PICCS - FULFILS

ENCS - FULFILS

IECSC - FULFILS

AICS - FULFILS

KECL - FULFILS

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

www.alfalaval.com

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Limitation de Responsabilité

Alfa Laval fournit les informations ci-dessus de bonne foi, mais ne donne aucune garantie quant à leur exactitude ou leur caractère exhaustif. Ce document n'est qu'un guide des risques potentiels du produit. Toutes les personnes travaillant avec / ou au contact du produit doivent être correctement informées. Les personnes entrant en contact avec le produit doivent être capables d'estimer les risques relatifs aux conditions ou aux méthodes de manutention, de stockage et d'utilisation du produit. Alfa Laval ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tous préjudices ou de tous dommages de quelque sorte qu'ils soient, résultant des informations fournies dans cette fiche technique de sécurité, ou de l'utilisation, de la manutention, du stockage du produit.

Alfa Laval ne donne aucune garantie explicite ou implicite, notamment mais non exclusivement du caractère marchand ou de la conformité à un usage précis, que ce soit au regard desdites informations ou du produit auquel l'information fait référence.

· **Service établissant la fiche technique:** Alfa Laval Material & Chemistry Centre (MACC)

· **Contact:**

Se il vous plaît contactez votre société de vente Alfa Laval local pour d'autres questions:

Argentina: alfa.consulta@alfalaval.comAustralia: australia.info@alfalaval.comAustria: info.mideurope@alfalaval.comBelgium: benelux.info@alfalaval.comBolivia: alfa.consulta@alfalaval.comBrazil: alfalaval.br@alfalaval.comBulgaria: bulgaria.info@alfalaval.comCanada: alfacan.info@alfalaval.com

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 9)

Chile: chile.informacion@alfalaval.com
China: china.info@alfalaval.com
Colombia: info.colombia@alfalaval.com
Croatia: hrvatska.info@alfalaval.com
Czech Republic: czechrepublic.info@alfalaval.com
Denmark: info.nordic.dk@alfalaval.com
Egypt: alme.marketing@alfalaval.com
Estonia: estonia.info@alfalaval.com
Finland: info.fi@alfalaval.com
France: environnement@alfalaval.com
Germany: info.mideurope@alfalaval.com
Greece: greece.info@alfalaval.com
Hungary: info.hu@alfalaval.com
India: india.info@alfalaval.com
Indonesia: alfalindo@alfalaval.com
Israel: israel.info@alfalaval.com
Italy: alfalaval.italia@alfalaval.com
Latvia: latvia.info@alfalaval.com
Lithuania: lithuania.info@alfalaval.com
Malaysia: malaysia.info@alfalaval.com
Mexico: mexico.info@alfalaval.com
The Netherlands: benelux.info@alfalaval.com
New Zealand: newzealand.info@alfalaval.com
Norway: info.no@alfalaval.com
Peru: ventas.peru@alfalaval.com
Philippines: philippines.info@alfalaval.com
Poland: poland.info@alfalaval.com
Portugal: portugal.info@alfalaval.com
Qatar: alme.marketing@alfalaval.com
Romania: romania.info@alfalaval.com
Russia: moscow.response@alfalaval.com
Singapore: al.singapore@alfalaval.com
Slovak Republic: slovakia.info@alfalaval.com
Slovenia: slovenija.info@alfalaval.com
South Africa: info.sa@alfalaval.com
Spain: info.spain@alfalaval.com
Sweden: info.se@alfalaval.com
Switzerland: info.mideurope@alfalaval.com
Taiwan: taiwan.info@alfalaval.com
Thailand: thailand.info@alfalaval.com
Turkey: turkey@alfalaval.com
Ukraine: ukraine.info@alfalaval.com
United Arab Emirates: alme.marketing@alfalaval.com
United Kingdom: general.uk@alfalaval.com
United States: customerservice.usa@alfalaval.com
Venezuela: venezuela.info@alfalaval.com
Vietnam: vietnam.info@alfalaval.com

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2015

Numéro de version 10

Révision: 13.07.2015

Nom du produit: Genuine Oil 320

(suite de la page 10)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR